

APPEL À CANDIDATURES

DIRECTRICE/DIRECTEUR DE MAISON À LA CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE DE PARIS

Maison des étudiants d'Asie du Sud-Est

La Fondation nationale, Cité internationale universitaire de Paris, recherche une directrice/un directeur pour la Maison des étudiants d'Asie du Sud-Est.

La Cité internationale universitaire de Paris (CiuP) accueille chaque année 12 000 étudiants et chercheurs internationaux venus poursuivre leur cursus ou leur travail scientifique à Paris et en Ile-de-France. Ces résidents sont hébergés dans les 47 maisons qui composent la Cité internationale, certaines maisons étant rattachées à des pays ou à des écoles d'ingénieur, d'autres directement gérées par la Fondation nationale de la CiuP.

Chaque maison dispose d'un(e) directrice/directeur, universitaire le plus souvent, qui s'assure du bon accueil des résidents et du fonctionnement optimal de la maison et qui propose un programme de manifestations culturelles et scientifiques en lien avec l'identité de la maison.

La directrice/Le directeur dispose d'un logement de fonction qu'elle/il s'engage à occuper à titre de résidence principale. Il/Elle bénéficie d'une indemnité de fonction annuelle afférant au logement. Elle/ Il doit avoir une activité professionnelle principale dans une autre structure.

HISTORIQUE DE LA MAISON

La Fondation nationale, Cité internationale universitaire de Paris, assure la gestion de la Maison des étudiants d'Asie du Sud-Est. Ouverte en 1930, l'ancienne « Maison de l'Indochine » a été créée à l'initiative d'un comité composé d'industriels français installés en Asie du Sud-Est. Ce bâtiment au style asiatique abritait à l'origine 100 chambres.

L'édifice a pris le nom Maison des étudiants de l'Asie du Sud-Est en janvier 1972. En 1998, les toits et les façades ont été restaurés. Puis, en 2007, ce fut le tour des espaces intérieurs. Les travaux ont permis d'augmenter la capacité d'accueil et d'améliorer le confort des résidents.

Toutes les chambres ont ainsi été équipées de sanitaires et d'un nouveau mobilier, conçu sur mesure. Le grand Salon a été réhabilité en 2016. Une chambre historique de la maison peut être visitée et une fresque restaurée du peintre vietnamien LÊ PHÔ est installée dans le hall d'accueil de la maison.

Cette résidence dispose de 131 logements et des locaux suivants :

- 1 salle polyvalente
- 1 bibliothèque
- 1 cuisine commune.

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU POSTE

La directrice/Le directeur participe activement à la vie de la Cité et notamment aux actions menées par la fondation nationale et par les autres directeurs de maison.

La directrice/Le directeur s'assure du bon fonctionnement général de la Maison des étudiants d'Asie du Sud-Est et de la qualité de l'accueil et du séjour des étudiants et chercheurs qui y résident. Elle/Il en répond vis-à-vis de la fondation nationale et du conseil intérieur de la maison, au sein duquel siègent la Chancellerie des universités de Paris et un membre du comité des résidents et la CiuP.

Logeant sur place, elle/il est au contact des résidents et disponible pour les recevoir, échanger avec eux et les accompagner en tant que de besoin. Elle/Il veille à l'instauration d'un climat de convivialité et de travail dans la maison et au respect des règles de fonctionnement interne de la Cité internationale. Elle/Il veille également à valoriser les initiatives des résidents et des partenaires, en mobilisant, en lien avec eux, des personnalités pour contribuer à l'animation de la Maison des étudiants d'Asie du Sud-Est. Elle/Il collabore étroitement avec le responsable d'exploitation et l'équipe des salariés affectés à la maison et sur les services support de la Fondation CiuP.

Elle/Il développe plus particulièrement, dans le cadre de la maison et de la Cité internationale, des actions fédératives inter services et inter maisons, en particulier sur la culture et la société norvégiennes. Elle/il propose un programme d'animation culturelle annuel conçu en lien avec les services et les équipes de la fondation nationale.

Actuellement, la directrice/Le directeur ne dispose pas de délégation financière. A ce jour, elle/il n'est pas en charge du budget de la maison, géré par la fondation nationale, mais participe à sa construction lors des réunions annuelles.

MISSION TEMPORAIRE D'ACCOMPAGNEMENT À L'OUVERTURE DE LA MAISON DE LA CHINE

Dans la perspective de l'ouverture de la Maison de la Chine au sein de la Cité internationale universitaire de Paris, prévue en janvier 2027 sous l'autorité de la fondation nationale, il/elle joue un rôle d'accompagnement dans les premiers mois ou années d'exploitation de la Maison sous ce régime, en attendant la constitution d'une fondation reconnue d'utilité publique.

A ce titre, et pendant cette période transitoire, il/elle :

- représente la Maison de la Chine au sein de la conférence des directeurs ;
- veille, en lien avec les équipes de la fondation nationale, à l'accueil des résidents dans les meilleures conditions et dans le respect des règles internes à la Cité (admissions, brassage...)
- propose, en lien avec la fondation nationale et avec l'ambassade de Chine, une programmation culturelle et scientifique en lien avec l'identité de la maison.

PROFIL DU CANDIDAT

- Fonctionnaire
- Titulaire d'un doctorat
- De préférence de formation universitaire ou justifiant d'une expérience de collaboration dans l'espace universitaire
- Ayant si possible une expérience dans l'organisation d'une structure collective (direction de laboratoire, vice-présidence d'université...)
- Respectueux de la diversité culturelle
- Disponible pour les résidents et attentif à leurs attentes
- Justifiant d'une expérience dans le développement de projets et d'actions fédérant plusieurs partenaires
- Désireux de s'investir dans la promotion d'actions auprès des résidents de la Cité, de la communauté universitaire et des directeurs de maisons et services de la Cité
- Maîtrisant parfaitement le français et l'anglais, et, si possible, le chinois ou une langue parlée en Asie du sud-est
- Avoir le souci de préserver le patrimoine et la mémoire de la maison
- Contribuer à activer le réseau des anciens de la maison

NOMINATION ET GRATIFICATIONS

La directrice/ le directeur est proposé(e) après appel à candidatures et sélection d'un jury dont la chancellerie des universités de Paris et la CiuP font partie.

La directrice/Le directeur de la Maison des étudiants d'Asie du Sud-Est est nommé(e) par décision du président du conseil d'administration de la CiuP, Fondation nationale et du recteur, chancelier des universités de Paris, pour un mandat d'une durée de 36 mois, renouvelable au maximum deux fois. A cet effet, il est mis à disposition (ou placé en délégation, s'agissant d'un enseignant-chercheur) par son administration d'origine.

La directrice/Le directeur dispose d'un logement de fonction qu'elle/il s'engage à occuper à titre de résidence principale. Il/Elle bénéficie d'une indemnité de fonction annuelle de l'ordre de 4k€ soumise à cotisations sociales tout comme l'avantage en nature afférant au logement. Elle/ Il doit donc avoir une activité professionnelle principale dans une autre structure.

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Projet et gouvernance des maisons

Pour présenter sa candidature, la directrice/le directeur définit un projet d'animation pour la maison. Après sa nomination, il en rend compte aux membres du conseil intérieur et à l'approche de chaque fin de mandat.

Ce projet peut, par exemple, comporter des actions tendant à améliorer l'accueil des résidents et leur vie dans la maison, à accompagner leurs activités pour contribuer à la convivialité de la vie de la maison, ou à organiser des événements de nature universitaire, scientifique, artistique ou culturelle en lien avec les missions de la Cité, selon le règlement et les pratiques en place à la Cité internationale et au sein de la Fondation nationale.

Chaque année, en lien avec la direction de l'hébergement, elle/il prépare et réunit le conseil intérieur de la maison et présente un bilan annuel d'activités, établi avec l'appui du personnel de la maison et des services de la CiuP.

Accueil des résidents et vie des maisons

- La directrice/Le directeur contribue activement au bon climat général de la maison ;
- Elle/Il est l'interlocuteur des résidents et s'assure du bon déroulement de leur séjour académique et personnel. A ce titre, elle/il se rend disponible pour les rencontrer en tant que de besoin, individuellement ou collectivement ;
- Elle/Il accompagne le bon fonctionnement du comité des résidents ;
- Elle/Il peut proposer, en lien avec les services de la Cité internationale, des activités de nature universitaire, scientifique, culturelle, artistique dans sa maison.

Fonctionnement administratif des maisons

- En lien avec le responsable d'exploitation, la directrice/le directeur veille à l'application du règlement de la maison et de la CiuP, ainsi qu'au respect des droits et devoirs des résidents ;
- Elle/Il veille à l'application des règles de sécurité de la maison, en lien avec la direction de la sécurité de la CiuP ;
- Elle/Il est informé(e) des travaux programmés pour assurer le bon entretien de la maison et participe le cas échéant à l'organisation des opérations de réhabilitation du bâtiment, en collaboration avec la direction du patrimoine, la direction de la sécurité et la direction de l'hébergement ;
- De façon générale, elle/il travaille en concertation avec les services de la CiuP pour tout ce qui a trait au bon fonctionnement de la maison dont elle/il a la charge.

Fonctionnement général de la Cité internationale

La directrice/Le directeur participe avec dynamisme à la vie de la Cité internationale. Pour cela, il participe au collège des directeurs des maisons rattachées présidée par la déléguée générale, ainsi qu'à la Conférence des directeurs de maisons de la Cité internationale.

POUR SE PORTER CANDIDAT

Merci d'adresser vos CV et projet pour la maison **au plus tard le 30 septembre 2026** à l'adresse électronique suivante : delegation.generale@ciup.fr

Prise de poste et emménagement : 1^{er} janvier 2027

Pour toute information complémentaire, vous pouvez consulter le site www.ciup.fr